

Engagement Climat Air Energie de la ville

Il y a maintenant plus de 20 ans, Jacques Chirac prononçait la devenue célèbre « Notre maison brûle et nous regardons ailleurs ». Alors président de la République, il tirait la sonnette d’alarme sur les dérèglements climatiques qui nous impactent aujourd’hui. Depuis, les analyses scientifiques et les constats statistiques sont sans équivoque : Si nous ne réduisons pas collectivement nos émissions de gaz à effet de serre, ce sera le point de non-retour climatique.

Villeneuve lez Avignon s’est très tôt pleinement engagée en faveur de la défense du climat et du développement durable. Bien consciente du statut d’enjeu du siècle que revêt la cause climatique, la ville a dès 2008 formalisé et adopté son agenda 21 avec pour objectif de réduire son impact sur notre environnement. **Aujourd’hui, le présent dossier et son annexe programme d’actions constituent sa nouvelle stratégie climat air énergie municipale qui sera pilotée par le label « Territoire engagé transition écologique – Climat Air Energie ».**

**La Ville de Villeneuve lez Avignon s’inscrit pleinement dans le nouveau Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) du Grand Avignon arrêté en Conseil Communautaire le 3 avril 2023. Celui-ci se fixe l’ambition de réduire les émissions de gaz à effet de serre du territoire à hauteur de 81% en 2050 par rapport à 2017.**

L’organisation de la collectivité s’est alors progressivement adaptée pour placer cette question de la transition énergétique au cœur de notre action et des politiques menées par la municipalité. Ainsi, consciente que les efforts en la matière à l’échelle du territoire et en interne en matière d’éco-responsabilité doivent être accélérés, deux conseillers municipaux délégués aux sujets du développement durable et de la transition énergétique ont été nommés en juin 2020 ainsi qu’un service administratif dédié à la transition écologique de la commune.

La crise de l’énergie traversée cette année en Europe nous rappelle la priorité des enjeux de la transition énergétique. Si la première énergie économisée reste bien celle que l’on ne consomme pas, nous sommes conscients du besoin réel de transition de nos modes de production d’énergie et de consommation en général pour rendre cette dernière plus verte et moins impactante sur notre environnement.

Relever le défi écologique passe par l’implication des citoyens. Tous, à notre échelle, nous pouvons et devons agir pour le climat. C’est le sens des ateliers participatifs mis en place dans le cadre de la démarche participative « Villeneuve, demain » initiée à l’automne 2022.

En cours de réalisation, un vaste projet de rénovation énergétique des bâtiments est mené pour, avec de l’avance sur le législateur, rendre l’ensemble des bâtiments de plus de 1000 mètres carrés plus vertueux et moins énergivores.

On peut citer également le plan lumière municipal mis en place en 2020 qui s’inscrit pleinement dans l’objectif de réduction de la consommation d’énergies de la commune.

Approuvé par près de 80% de la population lors d’une enquête, ce dernier est une réussite permettant de répondre à l’urgence écologique complémentairement de l’exigence démocratique.

En juin 2021, Villeneuve lez Avignon a été une des premières communes de France à se lancer dans l’expérimentation « Flexitanie » en remplaçant une partie de sa flotte de véhicules par de nouveaux équipés de la technologie V2g. Ces derniers, en plus de fonctionner à l’énergie électrique, peuvent renvoyer dans le réseau électrique leurs surplus dans les moments de pic de consommation.

Changer nos énergies d’approvisionnement n’aurait pas de sens sans modifier les modes de production à la source. Dans cette logique, la ville porte un projet d’autoconsommation collective qui permettra lui d’alimenter certains de ses bâtiments en énergie propre.

C’est donc fort de sa volonté de lutter efficacement à son échelle contre le réchauffement climatique en réalisant une transition écologique et énergétique efficace, que la ville de Villeneuve lez Avignon s’est engagée volontairement dans la démarche Cit’ergie, devenue plus récemment, le programme national Territoire Engagé pour la Transition Ecoloqique. Elle a intégré cette démarche pour s’inscrire dans un processus d’amélioration continue lui permettant de suivre, d’évaluer et d’accélérer l’atteinte de ses objectifs.



Historique de la démarche

DIREN

2008 : Délibération en faveur de l’adoption d’un Agenda 21

2023 : Adoption de la stratégie et du programme d’actions climat air énergie municipal et demande du label TETE-CAE 2 étoiles

2023/2027 : Mise en œuvre du programme d’actions climat air énergie du label TETE-CAE

2009 : Concertation public pour la création d’un agenda 21 composé de 77 actions

2021 : Création du service développement durable et nomination d’un référent Cit’ergie

2021 : Inscription au Programme Cit’ergie avec recrutement d’un conseiller

2011 : Reconnaissance « Agenda 21 Local France » en décembre 2011 par le Ministère du Développement Durable et de l’Energie.

2011 : Adoption de l’agenda 21 le 5 Juillet

2009 : Validation de l’Agenda 21 par l’ADEME et la DIREN